



« La semaine du code », Une bonne action ne suffit pas...

Depuis 2016, l'événement européen « la semaine du code » dévoile des éléments de science et technique informatique à toutes et tous. Il permet de montrer comment ceux-ci font partie intégrante de la culture citoyenne du XXI^e siècle. Il s'adresse notamment aux jeunes via des actions organisées localement un peu partout en Europe. Mais si la Société informatique de France salue cette initiative, elle rappelle que susciter l'intérêt des jeunes bénéficiant de ces actions vers les sciences du numérique ne suffit pas ! Comment donner à toutes les citoyennes et citoyens l'opportunité de développer les connaissances et compétences numériques utiles, à peine effleurées dans ce type d'événement ?

Organisée officiellement du 14 au 27 octobre 2024, « la semaine du code » a en réalité commencé plus tôt avec, par exemple, un événement organisé le 07 octobre dernier par la Direction du numérique pour l'éducation à destination de classes de la région parisienne.

La SIF ne peut que soutenir une telle action de médiation des sciences du numérique et se féliciter de l'implication des acteurs de l'éducation nationale. En effet, cet événement éveille la curiosité des jeunes, filles et garçons qui y participent. Il leur montre l'importance d'acquérir des compétences dans ces domaines pour exercer leur citoyenneté. Il peut inspirer des vocations vers les métiers du numérique où des carrières variées et riches attendent celles et ceux qui le souhaitent.

Mais comment penser qu'une seule semaine de « code » dans l'année pourrait constituer une réponse à la hauteur de ces besoins de société ? Comment ignorer que cet événement de médiation ne touche qu'une portion infime de la population ? Comment ne pas s'inquiéter que d'aucuns se satisfassent de cette action enthousiasmante, médiatiquement valorisante mais limitée dans son impact ?

La SIF l'affirme à nouveau : si les actions de médiation sont utiles et doivent être encouragées, la seule réponse valable à long terme consiste à former toutes les citoyennes et tous les citoyens sans distinction de genre, d'origine sociale ou géographique. À enjeu national, réponse nationale ! La SIF appelle donc l'Éducation nationale à faire preuve du courage politique nécessaire pour changer réellement le destin numérique non pas de quelques-uns mais de l'ensemble de la jeunesse.

Aussi la SIF rappelle-t-elle ses positions concernant l'informatique dans l'éducation nationale :

- tous les élèves doivent bénéficier d'un enseignement en informatique leur permettant de comprendre les principes fondamentaux de la discipline, afin de pouvoir grandir dans un monde numérique dont ils maîtrisent les enjeux,
- les élèves qui souhaitent s'orienter vers des métiers relevant directement du numérique, ou bien nécessitant de fortes compétences dans ce domaine, doivent avoir accès, dès le collège, à un enseignement de qualité sur tout le territoire national,

Pour y parvenir, la SIF insiste sur les points suivants :

- tous les enseignements d'informatique au collège et au lycée, et pas seulement ceux de la spécialité NSI, doivent être donnés par des enseignantes et enseignants sérieusement formés à la discipline,
 - les enseignantes et enseignants d'informatique doivent recevoir une formation, initiale et continue, de qualité et spécifique à la discipline informatique,
 - la spécialité NSI doit être largement déployée sur l'ensemble du territoire pour ne pas continuer à creuser les inégalités,
 - la dernière réforme du baccalauréat, qui a fortement détérioré l'accès aux sciences notamment pour les jeunes filles et les jeunes issus des milieux les moins favorisés, doit être aménagée pour garantir une culture scientifique et informatique pour toutes et tous et accompagner le développement de la spécialité NSI notamment auprès des jeunes filles.
- 

Société **informatique** de France

Qui sommes-nous ?

Créée en 2012 – Association reconnue d'utilité publique

Société savante d'informatique en France, la SIF a vocation à rassembler toutes celles et ceux pour qui faire progresser l'informatique est un métier ou une passion, qu'ils soient issus du monde académique ou socio-économique. Elle vise en particulier à :

- Animer sa communauté scientifique et technique ;
- Contribuer à la culture des citoyennes et citoyens ;
- Accompagner l'enseignement de la discipline du primaire au supérieur ;
- Participer aux débats de société en lien avec l'informatique.

Contacts presse

Président : Yves Bertrand, president@societe-informatique-de-france.fr,

Coordinatrice communication : Sylvie Alayrangues, sylvie.alayrangues@societe-informatique-de-france.fr

Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
75231 PARIS CEDEX 05



Socinfo.fr

